



ALAUDA

Revue internationale d'Ornithologie

Nouvelle série

XCIV

N° 2

2026

4602

Alauda 94 (2), 2026 : 81-98

LA MAROQUETTE DE BAILLON *Zapornia pusilla* EN BRENNE : DES DONNÉES HISTORIQUES AUX NIDIFICATIONS CONTEMPORAINES

Quentin GIRAUD⁽¹⁾

ABSTRACT.– Baillon's Crane *Zapornia pusilla* in Brenne: from historical data to contemporary nesting. Baillon's Crane is one of the rarest breeding rails in France, characterized by low detectability, nomadic behavior, and opportunistic breeding dependent on hydrological conditions. In the Brenne region, a key area for the conservation of inland wetland birdlife, the last confirmed breeding records dated back to 1958. Based on a critical analysis of historical sources (19th-20th centuries) and contemporary data from field surveys and bioacoustic monitoring, this article traces the evolution of Baillon's Crane's status in the Brenne. It highlights a long history of regular presence, followed by a probable marked decline during the second half of the 20th century, coinciding with profound transformations of the region's marsh habitats. In 2024, opportunistic surveys conducted in a favorable hydrological context documented, for the first time in over sixty years, the confirmed nesting of the species in Brenne, with at least two pairs successfully breeding. In 2025, structured monitoring using bioacoustics identified six sites where nesting is potential and led to the discovery of a new brood. The results highlight the crucial role of water management and the dynamics of marsh vegetation in the availability of suitable habitats, and the importance of maintaining a functional network of ponds at contrasting stages of maturity for the conservation of the species.

RÉSUMÉ.– La Marouette de Baillon *Zapornia pusilla* en Brenne : des données historiques aux nidifications contemporaines. La Marouette de Baillon est l'un des rallidés nicheurs les plus rares de France, caractérisé par une faible détectabilité, un comportement nomade et une reproduction opportuniste dépendante des conditions hydrologiques. En Brenne, région majeure pour la conservation de l'avifaune des zones humides continentales, les dernières preuves de reproductions avérées remontaient à 1958. À partir d'une analyse critique des sources historiques (XIX^e et XX^e siècles) et de données contemporaines issues de prospections de terrain et de suivis bioacoustiques, cet article retrace l'évolution du statut de la Marouette de Baillon en Brenne. Il met en évidence une présence ancienne régulière, suivie d'un probable déclin marqué au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, concomitant de profondes transformations des habitats palustres de la région. En 2024, des prospections opportunistes menées dans un contexte hydrologique favorable ont permis de documenter pour la première fois depuis plus de soixante ans la nidification avérée de l'espèce en Brenne, avec au

moins deux couples ayant mené leur reproduction à terme. En 2025, un suivi structuré par bioacoustique a permis de recenser six sites où la nidification est potentielle, et de découvrir une nouvelle niche. Les résultats soulignent le rôle déterminant de la gestion hydraulique et de la dynamique des végétations palustres dans la disponibilité des habitats favorables, et l'intérêt de maintenir un réseau fonctionnel d'étangs à stades de maturité contrastés pour la conservation de l'espèce.

Mots-clés : *Zapornia pusilla*, Historique, Nidification, Habitat, Gestion hydraulique, Brenne.

Keywords: *Zapornia pusilla*, History, Nesting, Habitat, Water management, Brenne (France).

⁽¹⁾ 42 Rue du Bout du Monde, F-36 290 Mézière-en-Brenne (quentin.giraud@indrenature.net).

INTRODUCTION

La Marouette de Baillon *Zapornia pusilla* est la plus petite des espèces de rallidés d'Europe. Polytypique, la sous-espèce que l'on retrouve en Europe occidentale et centrale est *Z. p. intermedia*, graduellement remplacée par la sous-espèce nominale *Z. p. pusilla* à l'Est de la Roumanie (TAYLOR & VAN PERLO, 1998). Les connaissances sur l'écologie et la biologie de cette espèce restent lacunaires, notamment sur les quartiers d'hivernage, la stratégie de reproduction et les voies migratoires (SEIFERT *et al.*, 2012). L'aire d'hivernage de la population d'Europe occidentale est inconnue. Peut-être rejoignent-elles les populations nicheuses d'Afrique de l'Ouest. De très rares cas d'hivernage sont signalés dans le Sud de l'Espagne (MUÑOZ J.D., 2007).

Pour les ornithologues, c'est une espèce mythique à bien des égards, par sa rareté d'abord, mais aussi par ses mœurs réputées vespérales et nocturnes, qui ne concourent pas à sa détection. Cet oiseau au caractère discret et éluif, souffre très certainement d'un biais de prospection. À l'instar des autres espèces européennes de marouettes, elle habite notamment les zones humides herbacées, peuplées d'une végétation d'hélophytes dense et difficilement pénétrable, qui occultent sa détection. D'autre part, sa petitesse lui permet d'échapper au regard des observateurs attentifs lorsqu'elle se faufile dans le dédale des habitats paludicoles.

Les manifestations vocales de la Marouette de Baillon ne portent pas à de grandes distances : l'audition d'un mâle chanteur n'est guère aisée au-delà de cent cinquante mètres. Les chants ont gé-

néralement lieu au cœur de la nuit, et concordent essentiellement avec la phénologie des chœurs des *Pelophylax* dont le chant peut être confondant. Le chant ressemble d'ailleurs à celui de la Grenouille de Lessona *Pelophylax lessonae*, dont une population au chant type demeure commune dans la région.

La Marouette de Baillon présente un caractère irrupitif, et une stratégie de migration complexe et plastique, une reproduction itinérante qui dépend de l'abondance de la ressource alimentaire et de zones humides favorables (SEIFERT, 2015; SEIFERT *et al.*, 2017). Dans sa thèse doctorale, SEIFERT (2015) met en évidence l'existence de trois groupes génétiques distincts de Marouette de Baillon (clusters C1, C2 et C3). La majorité des individus échantillonnés sur les sites de reproduction européens est rattachée au cluster C3, tandis que les individus capturés en Afrique de l'Ouest, notamment dans le delta du fleuve Sénégal, appartiennent majoritairement aux clusters C1 et C2. Toutefois, la présence ponctuelle d'individus génétiquement « africains » (C1-C2) sur des sites de reproduction européens, ainsi que d'individus génétiquement « européens » (C3) en Afrique de l'Ouest, témoigne d'une connectivité fonctionnelle entre populations africaines et européennes. Ces résultats suggèrent que la Marouette de Baillon n'adopte pas une migration strictement régulière, mais plutôt une stratégie de déplacements irrupitifs et opportunistes entre les régions afrotropicales et paléarctiques, en réponse à la forte variabilité spatio-temporelle de ses habitats.

Compte tenu de la faible détectabilité et du caractère aléatoire des contacts avec cette espèce, les données relatives aux tailles de popu-



PHOTO 1.— Marouette de Baillon adulte (Brenne, Indre). PHOTO Fabrice et Laurent DESAGE.
Adult Baillon's Crake (Brenne, Indre).

lation demeurent incertaines. En 1994, l'effectif estimé en Espagne était de 3 000 à 5 000 couples, et n'en compterait que quelques dizaines au début des années 2000 (DIES & DIES, 2003). La population avait vraisemblablement été largement surestimée (TUCKER & HEATH, 1994). De vastes régions comme Doñana abritent probablement d'importantes populations, mais pas ou peu les années sèches (BURGAS comm. pers. ; LLANDRES & URISIALES, 1991). La taille de la population en Europe a été revue à la baisse, et ne dépasserait pas les 760-3 200 couples au début des années 2000 (BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004).

En raison de sa répartition relativement cosmopolite et de ses effectifs n'atteignant pas les seuils des catégories menacées, la Marouette de Baillon est considérée comme en « préoccupation mineure » dans la dernière liste rouge mondiale des espèces menacées (BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2025).

LA MAROQUETTE DE BAILLON EN FRANCE : UN NICHEUR RARE AUX CONNAISSANCES LACUNAIRES

En France, la Marouette de Baillon est considérée comme une migratrice rare, et un nicheur très rare et irrégulier. C'est aussi une espèce menacée, dont les statuts de conservation sont défavorables : l'espèce est considérée comme « en danger critique » dans la dernière version de la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (UICN, 2016).

Les principaux bastions qu'occupent l'espèce dans l'hexagone semblent être la vallée de la Loire, les marais littoraux de la Somme et du Pas-de-Calais, la Dombes, la Brenne, le Doubs et la Camargue. C'est une espèce qui s'est probablement raréfiée dans la première moitié du XX^e siècle. Elle était considérée comme nicheuse « probable dans la plus grande partie de la France » (MAYAUD, 1936), en citant l'Artois, la

Picardie, la Woëvre, la Seine-Maritime, la Loire-Atlantique, et la Brenne.

Entre les années 1950 et 1980, les données de reproduction sont très rares et lacunaires : elles concernent à nouveau la Brenne en 1958 (*in* PERRIN DE BRICHAMBAUT, 2006), la Camargue en 1970 (ISENMANN, 1993), la Creuse en 1970 (RAVEL, 1972), et quelques zones humides au nord de la Loire (ISSA & COMMECY, 2015).

Depuis le début des années 1980, la reproduction a été fortement suspectée dans le Bas-Rhin (1987 et 1988), la Meuse, puis dans les années 1990 dans le Doubs, la Dombes, la Loire-Atlantique, puis dans le Pas-de-Calais et la Somme au tournant du XXI^e siècle (DUBOIS *et al.*, 2008). Toutefois, les cas de reproduction avérée restent exceptionnels : en Camargue en 2003 (KAYSER *et al.* 2006), dans le Maine-et-Loire en 2012 (KAYSER *et al.*, 2014), et en Saône-et-Loire en 2013 (KAYSER *et al.*, 2015). Par la suite, trois cas de nidification ont été documentés dans l'Aude à Capestang, en 2020 (JORIS, 2020), 2022 et 2024 (JORIS *in* DUQUET & TOUZÉ, 2024). Par ailleurs, des fragments de coquille sont collectés dans l'Yonne en 2021 (www.chn-france.org).

Enfin, l'espèce a niché en Brenne en 2024 et en 2025, où respectivement deux et un couples ont mené leur nidification à terme (observation de poussins/juvéniles non volants).

Parallèlement, on observe une croissance des données en France au cours de la dernière décennie. À titre d'exemple, une douzaine de chanteurs sont découverts en Brière en 2019 (DUBOIS *et al.*, 2020), 15-16 chanteurs ont été contactés dans la Réserve Naturelle Régionale de la Tour du Valat en Camargue en 2020 (BIRARD & COHEZ, 2020), puis 14 chanteurs au marais d'Orx dans les Landes (CAZABAN & LESCLAUX, 2024). Ainsi, le nombre de mâles chanteurs dénombrés en France est passé de 2 en 2016 à 26-30 en 2021 par exemple.

LA BRENNÉ : UNE RÉGION HISTORIQUEMENT RECONNUE POUR LES MAROQUETTES

La Brenne est une vaste entité naturelle située dans l'Indre. Ce territoire, par la singularité de ses paysages, est emblématique du Berry. Riche de ses plus de 3 000 étangs, sa mosaïque paysa-

gère et ses caractéristiques géologiques sont génératrices d'une biodiversité unique et variée, tant sur les plans floristiques que faunistiques. Les étangs sont caractérisés par des berges aux pentes douces qui offrent généralement des faciès de végétations palustres diversifiés et d'intérêt patrimonial. La région est notamment reconnue pour son rôle prépondérant dans la conservation de l'avifaune des zones humides, et bénéficie de classements, au titre de la convention Ramsar, et d'une Zone de Protection Spéciale depuis 2004, au titre de la Directive Oiseaux (2009/147/CE). Environ 340 espèces d'oiseaux ont été recensées en Brenne, ce qui atteste de cette richesse.

Les premiers témoignages relatifs à la présence de la Marouette de Baillon remontent au XIX^e siècle.

Jean MERCIER-GÉNÉTOUX (1797-1866)

D'abord, Jean MERCIER-GÉNÉTOUX, notaire d'Argenton-sur-Creuse, ornithologue par ailleurs, possédait une grande collection d'oiseaux naturalisés. La ville du Blanc (36) accepte en 1901 la donation de cette collection, qui comprend aujourd'hui 819 spécimens de 280 espèces, dont 233 espèces qui appartiennent à l'avifaune locale. Les naturalistes René MARTIN et Raymond ROLLINAT installent alors le « musée des oiseaux » dans la mairie, avant d'être déménagé en 1989 dans le Château de Naillac où figure toujours aujourd'hui cette collection, dans laquelle se trouvent plusieurs exemplaires de Marouette de Baillon. Les manuscrits de MERCIER-GÉNÉTOUX, relatifs à cette collection, font état de la présence d'un individu juvénile. Or, la collection présente également des individus adultes. Les manuscrits relatent en revanche plusieurs exemplaires de Marouette poussin *Zapornia parva* : il semblerait pourtant que cette espèce ne figure pas dans la collection. Des étiquettes anciennes ayant jauni, collées sur la base du socle des exemplaires de Marouette de Baillon portent une inscription manuscrite à l'encre noire : « Poule d'eau Pousin. J. ». Manifestement, ces individus avaient été mal déterminés à l'époque, mais leur provenance de Brenne ne fait pas de doute.

À propos de *Gallinula bailloni* (le « Baillon »),

MERCIER-GÉNÉTOUX écrit « *je n'ai dans mes placards qu'un exemplaire de cette espèce, aussi petit que le poussin que je possède, on ne le trouve point dans nos contrées; je l'ai acheté un jour chez Monsieur LEFEBVRE* ».

À propos de *Gallinula pusilla* (le « Poussin »), qu'il confond donc, d'après sa collection, avec des individus de Marouette de Baillon) : « *Ce charmant petit oiseau qui figure au nombre de quatre dans mon cabinet, après y avoir figuré pendant bien des années en un seul exemplaire mâle que mon beau-frère Rollinat⁽¹⁾ avait tué dans les herbages de l'étang des Feuilloux au Canton d'Argenton⁽²⁾. Depuis, Monsieur POUTET m'en a donné deux, qu'il a tué sur l'étang des Tailles de Mont Fréry⁽³⁾ et l'autre aux étangs de la Brenne. En 1852 j'en ai fait lever un jeune des joncs de l'étang de la Planchette [...]* » indiquant que son fils l'a tué aussitôt. Deux exemplaires adultes sont toujours dans la collection (n° 471, n° 472, n° 473).

Est-ce une confusion morphologique, ou la taxonomie a-t-elle pu induire MERCIER-GÉNÉTOUX en erreur ? Jean MERCIER-GÉNÉTOUX aurait pu se heurter à la classification complexe de ces deux espèces. Il existe plusieurs synonymes de genres qui sont communs aux deux espèces : *Ortygometra*, *Crex*, *Rallus* et *Porzana* étaient les plus courants entre les XVIII^e et XX^e siècles. Concernant épithètes spécifiques, certains se chevauchent entre les deux espèces. Ceux utilisés le plus couramment pour la Marouette poussin sont *minuta*, *parva*, *parvus*, *pusilla* et *pusillus*. Les noms *minuta*, *pusilla* et *pusillus* sont aussi utilisés pour nommer la Marouette de Baillon (les autres synonymes les plus communs étant *bailloni(i)*, *minuta* et *pygmea*). Toutefois, la confusion semble plutôt d'ordre morphologique, puisque l'auteur fait la différence entre les deux espèces dans les terminologies qu'il utilise. Toujours est-il que les noms usuels associés aux spécimens de Marouette de Baillon les mentionnent comme « Poule d'eau Poussin ».

René MARTIN (1848-1925) & Raymond ROLLINAT (1925)

Ensuite, les naturalistes René MARTIN et Raymond ROLLINAT mentionnent également la Marouette de Baillon en Brenne.

René MARTIN (1848-1925) est un naturaliste spécialisé dans l'entomologie. Né à Châtellerault dans la Vienne, il fit des études de droit à Paris avant de s'installer dans l'Indre, au Blanc, durant trente-cinq ans. Ce chasseur passionné portait un intérêt particulier à l'étude des névroptères et notamment des odonates, mais aussi à l'avifaune.

Raymond ROLLINAT (1859-1931) est un naturaliste et biologiste français, reconnu pour ses recherches approfondies sur l'herpétofaune et les oiseaux notamment. Natif de l'Indre, à Saint-Gaultier, et mort à Argenton-sur-Creuse, il a consacré sa vie à l'étude de la faune du Berry, de Brenne notamment, où il a détaillé avec une précision remarquable la vie de la faune dans son habitat naturel. Ses travaux, à l'époque marqués par sa rigueur scientifique, ont été publiés dans divers ouvrages et articles contribuant à enrichir les connaissances sur l'écologie des espèces qu'il étudiait.

En 1894, ces deux naturalistes publient « *Vertébrés du département de l'Indre* », où figure un chapitre sur l'ornithologie et des monographies des espèces dont ils avaient pu remarquer la présence dans le département à cette époque ; ou qui figuraient dans des collections locales dont ils avaient connaissance. Leurs manuscrits lèvent le doute sur le statut historique du « *Rôle baillon* », qu'ils citent « *très commun dans les marais de la Brenne durant tout l'été, rare ailleurs. Les premiers apparaissent du 15 au 20 mars dans les étangs herbeux, et dès la fin de mai on trouve le nid bien caché dans une motte avec sept ou huit œufs très semblables à ceux de la Marouette⁽⁴⁾, mais plus petits, 0 m. 026 sur 0 m. 018. Ce nid est fait comme le nid des autres Porzanes, avec des carex et de menus roseaux secs; il est du double moins vaste que celui des deux espèces voisines. Le Rôle baillon nous quitte à la fin septembre* ».

Jacques DE CHAVIGNY (1880-1963)

Ensuite, une seule donnée émane de Brenne dans la première moitié du XX^e siècle, relatée par JACQUES PERRIN DE BRICHAMBAUT en 2006 dans *Alauda* (n° 74). L'auteur fait mention

⁽¹⁾ Pierre-André ROLLINAT, grand-père de Raymond ROLLINAT.

⁽²⁾ Commune de Thenay (Indre).

⁽³⁾ Commune de Vigoux (Indre).

⁽⁴⁾ Marouette ponctuée *Porzana porzana*.

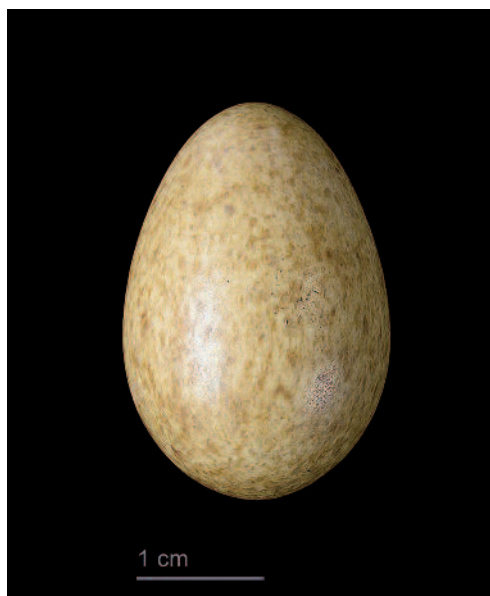


PHOTO 2.— Œuf de Marouette de Baillon collecté au Gabriau (Lingé) en 1927. Photo Roger CULOS.

Egg of Baillon's Crake collected at Gabriau (Lingé) in 1927.

d'une ponte (7 œufs) dans un nid abandonné, collectée à l'étang du Gabriau (Lingé) par Jacques de CHAVIGNT le 19 juillet 1927, qui a été identifiée comme appartenant à la Marouette de Baillon, en raison d'un individu tué non loin de là à « l'ouverture » (le 14 juillet). « Le biotope comme le mode de nidification sont identiques aux deux espèces de *Porzana*⁽⁵⁾, la seule certitude en première analyse est qu'il s'agit bien de l'une des deux espèces de *petits râles*⁽⁶⁾. L'examen du poussin conservé ne permet pas un rattachement certain à l'une ou l'autre des deux espèces ». Un œuf de cette ponte est aujourd'hui dans les collections du Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. La dimension de l'œuf (29.5x20.4 mm) et sa morphologie et son apparence permettent d'attribuer cette ponte à la Marouette de Baillon.

⁽⁵⁾ Aujourd'hui nommées *Zapornia*.

⁽⁶⁾ GUICHARD nommait petits râles la Marouette de Baillon et la Marouette poussin.

Georges GUICHARD

Il faut attendre les années 1950 pour que de nouveaux témoignages relatifs à la Marouette de Baillon émergent en Brenne, à la faveur des travaux de l'ornithologue Georges GUICHARD. Celui-ci parcourut assidûment la région à la recherche des « *petits râles* » (*Zapornia parva* et *Z. pusilla*) et mit au jour, en 1958, plusieurs nids et pontes attribuables à l'une ou l'autre de ces espèces, sans que leur identification spécifique puisse toujours être établie avec certitude.

Les observations consignées par GUICHARD dans ses « Notes ornithologiques, 1958, tome I », ont été analysées et synthétisées par JACQUES PERRIN DE BRICHAMBAUT (2006) dans la revue *Alauda* (n° 74). Cette relecture, réalisée à la lumière des connaissances oologiques actuelles, a permis de réévaluer un ensemble de données anciennes grâce à la précision remarquable des informations relevées sur le terrain, portant notamment sur la morphologie des nids, leur structure, ou encore les dimensions et le poids des œufs.

Si la détermination spécifique de certaines pontes n'a pas pu être établie de manière systématique, malgré ces éléments descriptifs détaillés, deux cas de nidification certaine de la Marouette de Baillon ont néanmoins pu être validés en juin 1958 à Beauregard (Saint-Michel-en-Brenne). Sur ce même site, la nidification de cinq autres couples a été envisagée, avec une attribution spécifique qui plaide également en faveur de la Marouette de Baillon, sans pouvoir toutefois être confirmée avec certitude. Par ailleurs, d'autres tentatives de reproduction auraient eu lieu au Gabriau (Lingé), où trois nids ont été découverts, sans qu'il n'ait été possible de trancher entre les deux espèces de « *petits râles* ».

Sur les quinze nids recensés en 1958 à Beauregard et au Gabriau, la majorité était vide. Cette situation soulève la question de leur attribution spécifique. Selon PERRIN DE BRICHAMBAUT (2006), une hypothèse explicative est proposée à partir d'une monographie consacrée à la Locustelle luscinioïde *Locustella luscinioïdes* (in MAKATCH, 1974), citant une description de RUBIEN : « une construction très singulière de 20 cm de diamètre et de 18 cm de haut, gigantesque construction pour un passereau ? [...] Comme matériaux ne sont utilisées que les feuilles de typha plates et souples [...] »

le nid est aussi important que celui de *Porzana parva*; il pourrait être pris pour un nid de râle ».

Cette confusion potentielle souligne les limites inhérentes à l'interprétation des données anciennes et la nécessité d'une grande prudence dans l'attribution spécifique de nids non occupés.

Mentions à la fin du XX^e siècle

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, un déclin marqué de la Marouette de Baillon semble s'être opéré en Brenne, l'espèce n'apparaissant alors pas plus commune qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ce constat est notamment relayé par TROTIGNON (1980), qui souligne la rareté persistante de ces rallidés malgré un effort de prospection conséquent : « *Ne dit-on pas d'ailleurs que la Brenne est actuellement l'une des meilleures régions de France pour ces rallidés ? Nous ne le pensons pas. Nous avons passé, comme beaucoup d'autres collègues, des centaines d'heures à prospecter les roselières et les cariçaies propres à ces oiseaux sans pour autant en lever un seul...* ».

Cette observation concorde avec la période de transformations profondes qu'a connue la Brenne à la même époque. La modernisation de l'élevage de la carpe s'est accompagnée de campagnes d'« assainissement » des étangs, impliquant le recours à des bateaux faucardeurs, l'arasement des végétations palustres et des touradons dans les queues d'étang, ou encore la mise à feu de roselières. Ces pratiques ont entraîné une simplification marquée des habitats palustres, affectant directement les espèces inféodées aux formations végétales structurées.

La Brenne porte encore aujourd'hui les stigmates de ces interventions, qui relèvent pour partie de pratiques désormais abandonnées. Certains étangs ont toutefois été dégradés à un niveau tel que la richesse biologique qu'ils abritaient ne peut plus être restaurée à court terme, illustrant l'impact durable de ces modifications sur les communautés paludicoles et sur les espèces patrimoniales qui en dépendent.



PHOTO 3.— Marouette de Baillon adulte (Brenne, Indre) © Alain FREMOND.
Adult Baillon's Crake (Brenne, Indre).

Données contemporaines

Il faut attendre l'année 2005 pour que la Marouette de Baillon soit de nouveau observée en Brenne, avec des contacts répétés dans la queue de l'étang du Grand Brun, sur la commune de Vendœuvres. Des vocalisations sont alors régulièrement détectées sur le site entre le 13 juin et le 2 juillet par différents observateurs. La présence vraisemblable d'un couple est suggérée par des échanges vocaux entre deux individus. À la même période, l'observation de deux individus identifiés comme des « jeunes » est rapportée sur le site. Cette donnée n'a toutefois pas été validée, en raison d'une possible confusion avec la Marouette poussin. Bien que les observateurs aient plutôt penché pour des juvéniles de Marouette de Baillon, aucun élément probant ne permet d'attester formellement d'une nidification avérée en 2005 (Jacques TROTIGNON & Joël DEBERGE, comm. pers.).

Hormis les contacts réalisés en dehors de la période de reproduction, la fréquence des données augmente progressivement par la suite. Ce regain d'informations coïncide notamment avec un intérêt renouvelé pour la recherche des rallidés au sein de la Réserve Naturelle Nationale de Chérine, et avec le déploiement opportuniste d'enregistreurs acoustiques. Des nidifications probables sont ainsi rapportées en Brenne en 2013, 2019, 2020 et 2023, et concernent à chaque fois un mâle chanteur ou un couple supposé (hormis en 2023, trois mâles chanteurs sur trois sites).

Prospections et nidifications contemporaines (2024-2025)

Année 2024: prospections opportunistes.– Les données récentes sur la Marouette de Baillon en Brenne, conjuguées à un intérêt croissant de l'auteur pour l'étude des rallidés, a conduit à la mise en œuvre de prospections complémentaires en 2024. Différents sites ont été suivis, en avril, juin et juillet. Ces prospections, réalisées sans plan d'échantillonnage formalisé ni protocole standardisé, reposaient sur une approche opportuniste, consistant à consacrer du temps à des habitats paraissant favorables à l'une ou l'autre des espèces, ainsi qu'à des sites pour lesquels une présence historique avait été rapportée. Les

prospections ont été menées au crépuscule, de nuit ou à l'aube, périodes correspondant aux pics d'activité vocale.

Les conditions hydrologiques de l'année 2024 se sont révélées particulièrement favorables. À la suite d'un excédent hydrique marqué durant l'hiver et le printemps, les niveaux d'eau ont permis une inondation optimale des habitats palustres, offrant des conditions propices à l'installation des rallidés. Dans ce contexte, tout laissait présager une année favorable. Ces prospections ont ainsi permis de mettre en évidence la nidification réussie d'au moins deux couples de Marouette de Baillon aux abords de l'étang de Bellebouche (Mézières-en-Brenne).

Année 2025: prospections ciblées par bioacoustique.– Conscient de l'attractivité de la Brenne pour les marouettes, de la forte valeur patrimoniale de ces espèces et des lacunes existantes en matière de connaissances, un programme d'étude pluriannuel (2025-2027) a été initié en 2025, en collaboration entre Indre Nature et Chérine.

L'objectif principal de cette première année était la mise en place d'un protocole de prospection standardisé reposant sur la bioacoustique, permettant d'automatiser les détectations, d'analyser la phénologie des chants, de caractériser les habitats préférentiels de chacune des espèces (avec la Marouette poussin *Zapornia parva* et la Marouette ponctuée *Porzana porzana*) et d'identifier les sites à enjeu majeur pour leur conservation. À terme, cette démarche vise à dégager des implications concrètes en matière de gestion conservatoire pour les trois espèces étudiées. Les résultats détaillés de cette étude feront l'objet d'une publication ultérieure; la présente contribution se limite aux cas de nidification avérés de Marouette de Baillon.

Au total, quarante unités d'enregistrement ont été déployées sur trente-deux sites. Des enregistreurs *AudioMoth 2.0*, équipés d'un microphone externe EM272 et placés dans des boîtiers étanches, ont été utilisés. La programmation automatisée permettait le déclenchement des enregistrements trente minutes avant le coucher du soleil et leur arrêt trente minutes après le lever du soleil. Ce cycle était répété chaque nuit sur chaque station entre le 27 mars et le 7 juillet, à

l'exception de quelques dysfonctionnements techniques et de stations installées ponctuellement hors protocole.

Les analyses acoustiques ont été réalisées à l'aide du logiciel *BirdNET Analyzer*, en recourant à des classifieurs spécialisés développés pour chacune des trois espèces de marouettes. Les enregistrements ont été découpés en séquences de trente secondes, totalisant 56 314 segments analysés. Si les performances du modèle se sont révélées élevées pour la Marouette ponctuée et la Marouette poussin, elles se sont avérées plus limitées pour la Marouette de Baillon. Le modèle a généré un nombre important de faux positifs, principalement liés aux vocalisations d'amphibiens du genre *Pelophylax*, et en particulier de *Pelophylax lessonae*. Parmi les segments identifiés comme positifs pour la Marouette de Baillon par le classifieur, seuls 3,9 % se sont révélés réellement positifs après vérification manuelle (contre 84,6 % pour la Marouette poussin par exemple). En revanche, lorsqu'une analyse ciblée est menée *a posteriori* sur les seuls sites où la présence de la Marouette de Baillon était avérée par des chants ($n = 6$), la proportion de segments réellement positifs (vérification manuelle) atteint en moyenne 22,7 %.

En 2025, 6 sites étudiés en Brenne ont accueillis au moins un chanteur de cette espèce. La nidification est jugée possible sur trois sites (au moins un contact de mâle chanteur), probable sur trois autres sites (cantonnement, ou mâles avec comportement territorial), et avérée sur un site.

La majorité des observations réalisées cette année-là en Brenne correspondent à des vérifications de terrain consécutives aux détections effectuées par les unités d'enregistrement. Deux sites ont fait l'objet d'un suivi plus approfondi, en raison des données historiques disponibles et de la possibilité d'y effectuer des observations visuelles sans intrusion dans les habitats (végétation palustre éparsée, présence de clairières...). À Bellebouche, contrairement à l'année précédente, la nidification n'a pas pu être confirmée. En revanche, une famille de Marouette de Baillon a pu être détectée sur l'étang de Beauregard (Saint-Michel-en-Brenne), attestant d'une nouvelle nidification avérée en 2025.

TYPOLOGIE DES SITES DE NIDIFICATION ET CHRONOLOGIE DES OBSERVATIONS

2024

Le site de nidification utilisé par la Marouette de Baillon en 2024 se situe sur la commune de Mézières-en-Brenne. Bellebouche (46°47'20.6"N 1°18'26.6"E) est un étang ancien (il est mentionné pour la première fois en 1400). Il est emblématique de Brenne d'un point de vue du patrimoine naturel. La multiplicité des faciès de berges et la mosaïque paysagère de ses alentours accueillent une biodiversité remarquable. Les abords de l'étang abritent des habitats d'intérêt patrimonial tels que des prairies humides à *Juncus acutiflorus* et à *Molinia caerulea*. L'enjeu faunistique est tout aussi remarquable et connu depuis longtemps des ornithologues de la région, puisque le site abrite régulièrement la nidification d'une colonie mixte d'ardéidés, dont le Héron pourpré *Ardea purpurea*, ou de laridés tels que la Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus* et la Guifette moustac *Chlidonias hybrida*. Le site utilisé pour la nidification est une queue d'étang, qui, avant les observations, était pour partie peuplée d'une roselière dégradée et largement colonisée par une saussaie marécageuse. C'est une propriété communale, dont l'accès à une partie (queue d'étang notamment) est interdite par arrêté municipal, en raison de la sensibilité liée aux enjeux de nidification de l'avifaune.

Le site a bénéficié de travaux de restauration dans le cadre du Contrat Territorial Zone Humide, qui ont permis de rouvrir l'ensemble de ce secteur, redonnant une dynamique aux communautés de végétation d'hydrophytes et d'hélophytes. La remise en eau de l'étang, fin 2023, a permis de bénéficier des précipitations hivernales. Les niveaux d'eau étaient alors au plus haut au printemps 2024, inondant les prairies adjacentes à l'étang. La zone restaurée a retrouvé des formations végétales par remobilisation de la banque de graine, constituées pour partie d'une mosaïque de roselières à *Phragmites australis*, à *Phalaris arundinacea*, de scirpaies à *Schoenoplectus lacustris*, et d'une vaste cariçaie dominée par *Carex elata*, laquelle ayant abrité la nidification de la Marouette de Baillon en 2024.



РНОТО 4.— Marouette de Baillon adulte sur son site de nidification de 2024. Photo Indre Nature.
Adult Baillon's Crake at its nesting site in 2024.



РНОТО 5.— Marouette de Baillon juvénile sur son site de nidification de 2024. © Indre Nature.
Juvenile Baillon's Crake on its nesting site in 2024.

La profondeur d'eau dans l'habitat de nidification a stagné à une trentaine de centimètres avec de brèves variations liées aux précipitations et aux actions mécaniques sur le système hydraulique pour écrêter les crues. La queue d'étang a même été presque asséchée au mois de juin, avant de reprendre un niveau identique quelques jours plus tard par suite d'une manœuvre sur la bonde.

Le premier mâle chanteur est détecté le 17 juin à 21 h 38 UTC. Le 19 juin, à l'aube, deux mâles chantent simultanément.

Jusqu'à trois mâles chanteurs et un autre individu sont contactés le 24 juin. L'un des mâles semble parader : il chante, en progressant régulièrement en lisière d'une clairière dans la cariçaie, avec les ailes légèrement pendantes.

Le 10 juillet, un adulte transporte à deux reprises des proies (non identifiées) dans la même touffe de *Carex*, probablement à destination de sa progéniture. Toutefois, jamais l'adulte n'a été observé accompagné et aucun pépiement de poussin n'est entendu ce jour-là.

Le 13 juillet, à l'aube, lorsque la lumière commence à poindre, un adulte qui prospecte vivement une éclaircie d'eau libre, en progression sur la végétation flottante. À la moindre alerte, il se fige et prend la fuite en courant se réfugier dans l'un ou l'autre massif. Un manège anormal contraste avec l'activité des jours précédents. Après deux heures d'observation, un adulte finit par apparaître brièvement, suivi par un premier, puis, par un second poussin. Les deux juvéniles présentent un duvet noir ébène, avec un petit bec conique de couleur ivoire. Leur taille est d'environ les 3/10^e de celle des parents. Ils se déplacent toujours accompagnés d'un adulte qu'ils suivent ou précèdent en courant. Lorsqu'ils se dissipent à découvert, les parents émettent des cris pour les rapatrier à couvert dans la cariçaie.

À l'issue de cette découverte, un piège photographique est positionné sur le site, dans l'espoir d'un dénombrement précis de la nichée. Il est possible que ceux-ci s'éparpillent régulièrement dans la cariçaie, d'autant plus que l'incubation débute avant la fin de la ponte, ce qui rend les éclosions asynchrones (GÉROUDET, 1994).

Le 20 juillet, un nid est découvert à quelques mètres de là où les premières observations ont eu lieu. La localisation de celui-ci était pressen-

tie, tenant compte du comportement des adultes lors de la période d'incubation et d'éclosion. Il est bâti sur une touffe de *Carex elata*, à une quinzaine de centimètres au-dessus de l'eau. Le sous-bassement est un épais tissage de feuilles sèches de *Carex* et de *Phalaris*, épais d'une dizaine de centimètres tout au plus. La cuvette de ponte est plutôt plate, à peine concave. Elle est entièrement dépourvue de matériaux complémentaires de confort, ni d'autres indices (coquilles d'œuf ou fientes par exemple). Par-dessus, le nid est protégé par des feuilles de *Carex* rabattues (un toit en forme de dôme). Cette observation est conforme à la description du nid de cette espèce écrite par GÉROUDET (1994).

Le 3 août, un adulte accompagnant un grand juvénile est observé. La différence d'âge entre ce juvénile et ceux de la nichée précédemment découverte permet de l'attribuer à une nichée différente.

Les pièges photographiques permettent de suivre régulièrement l'activité sur le site. Jusqu'au 31 août, un à deux juvéniles sont régulièrement détectés. Le 6 septembre, dernière détection de l'espèce sur le site en 2024, avec un juvénile.

2025

En 2025, aucune nidification n'est constatée à Bellebouche, malgré le déploiement d'une unité d'enregistrement dans la queue de Bellebouche sur toute la période d'étude, complétée à des observations fréquentes et la pose de deux pièges photographiques en juillet. Cependant, l'espèce a fréquenté le site durant la période nidification, laissant entrevoir une nouvelle tentative de nidification ici. Peut-être sommes-nous passé à côté, malgré le déploiement de moyens, tant l'espèce s'avère discrète. Le 11 mai, un adulte est observé. Le 21 mai, un mâle chante, régulièrement, puis entendu tout au long de juin. Jusqu'à deux mâles chantent le 8 juin au crépuscule, et entre-temps, le 20 juin, j'observe brièvement un adulte transporter une feuille de *Phalaris* dans un massif de laïches. Un épisode de sécheresse sévissant dès la seconde quinzaine de juin, la queue d'étang s'exondant progressivement offre des conditions moindres à l'observation, et pouvant rabattre les rallidés plus loin dans la queue, hors de portée. L'espèce semble capable de décaler son territoire pour rester sur

des zones inondées (SEIFERT, 2015). Ces conditions auraient aussi pu dissuader les oiseaux d'aboutir leur nidification, ou favoriser la prédation de la ponte par des prédateurs terrestres.

En revanche, une nidification est constatée à Beauregard (Saint-Michel-en-Brenne). L'étang de Beauregard (46°46'31.3"N 1°10'11.6"E) est un site majeur dans la préservation du patrimoine naturel du centre de la Brenne. Cet étang faisait partie du périmètre originel de réflexion à la création de la réserve de Chérine en 1975 (TROTIGNON, 2019), tant son attrait, notamment pour l'avifaune, était déjà reconnu. Le site est aujourd'hui une propriété privée faisant l'objet d'une convention de gestion avec Chérine, qui a mené des travaux de restauration. L'assec en 2024 a permis la restauration de plus de 4 hectares de la queue d'étang, une végétation de roselière largement dominée par *Phragmites australis* et par *Schoenoplectus lacustris*. Une fauche avec export a été effectuée à l'automne, puis une mise en eau hivernale, ce qui a eu pour bénéfice de diminuer la masse végétale et laisser libre cours à l'expression de l'ensemble du cortège floristique, créant un habitat « jeune ». Les précipitations hivernales et printanières abondantes, l'ensemble de la queue d'étang était immergé par 30 à 40 centimètres d'eau. La transparence de l'eau à la suite de l'assec et au renouvellement lié à la pluviométrie ont permis progressivement l'émergence d'une végétation abondante et diversifiée, composée de *Phragmites australis*, *Phalaris arundinacea*, *Carex elata*, *Schoenoplectus lacustris*, *Juncus acutiflorus*, *Lythrum salicaria*, *Lysimachia vulgaris* ainsi que des communautés à *Potamogeton* et *Utricularia* notamment. La végétation s'est largement densifiée dans le courant du mois de juin, où les premiers contacts durables de Marouette de Baillon ont été obtenus.

Dans le cadre de l'étude sur les marouettes en Brenne, trois unités d'enregistrement ont échantillonné l'étang durant toute la période de l'étude, dont deux aux abords de la queue ayant fait l'objet d'une restauration.

Du 16 au 21 juin, un à deux mâles chantent régulièrement dans la queue d'étang.

L'activité vocale est très faible : durant la courte période de contacts, seulement quelques minutes de chants pouvaient être enregistrées certaines

nuits. L'espèce peut s'avérer singulièrement discrète et ne chanter que quelques jours par saison (GLUTZ *et al.*, 1994). Aucune observation visuelle n'est envisageable tant la végétation est devenue dense. L'épisode de sécheresse des mois de juin et juillet engendre un marnage progressif, qui exonde peu à peu la queue, et tire la nappe d'eau vers une zone à la végétation plus épaisse qui laisse entrevoir des espoirs de contact visuel.

Le 17 juillet, à 4 h 00 UTC, un adulte se déplace à découvert entre les massifs de *Phalaris*. Il est en pleine activité alimentaire et est assez mobile, effectuant même de petits vols, jusqu'à rejoindre la lisière d'une roselière à *Phragmites australis*, où je le perds de vue à cause de la pénombre. 4 h 15 UTC, un poussin de rallié qui sort à découvert d'un massif de *Phalaris* sur une vasière. Aucune identification formelle, le poussin est de petite taille, noir ébène avec un bec ivoire. Trois familles de Râle d'eau sont également présentes sur le périmètre avec des jeunes non volant d'âges différents. Quelques secondes suffisent avant qu'une femelle de Marouette de Baillon ne sorte en courant jusqu'au poussin, avant de se précipiter dans la végétation, où elle émet des grognements qui rapatrient immédiatement le juvénile dans les hélophytes. Le comportement de la femelle pourrait laisser envisager la présence d'autres juvéniles dans la végétation ? L'âge du poussin, dans les proportions par rapport à la femelle, est estimé d'environ une semaine, soit une éclosion autour du 10 juillet, et une ponte de cet œuf entre les 21 et 24 juin. Cela est cohérent avec les données relatives à l'activité vocale, dont tous les contacts par le chant ont été cessés après le 21 juin, probablement en lien avec l'appariement des mâles ou bien le début de nidifications.

PRÉSENCE D'AUTRES ESPÈCES DE MAROQUETTES

Les deux sites sur lesquels la nidification de la Marouette de Baillon a été révélée, ont aussi été relativement attractifs pour les deux autres espèces (Marouette poussin et Marouette ponctuée).

Le 3 août 2024, j'ai eu l'opportunité de contacter les trois espèces à Bellebouche. Était-ce des oiseaux nicheurs ? La possibilité d'une nidification locale de la Marouette ponctuée n'est pas ex-

clue, puisqu'un mâle a chanté dans des prairies inondées adjacentes à l'étang les 03 et 4 juin. La Marouette poussin n'a pas été entendue, mais j'ai découvert au bord de ce même étang une femelle adulte le 29 avril, dans une phragmitaie colonisée par une saussaie marécageuse, puis un mâle adulte le 3 août, et de nouveau une femelle adulte le 2 septembre.

Le 17 juillet 2025, j'ai également eu l'opportunité d'observer les trois espèces à Beauregard. Outre la nidification attestée de la Marouette de Baillon, il est en réalité probable que les deux autres aient aussi niché cette année-là. Au moins un mâle chanteur de Marouette ponctuée est détecté par les dispositifs passifs, puis l'observation d'un juvénile volant le 17 juillet sur le site interroge. De même, au moins deux mâles chanteurs différents de Marouette poussin se sont succédés sur le site (localités et phénologie des cantonnements différentes, et atypicité vocale d'un mâle permettant de l'individualiser). La nidification de cette dernière est probable sur le site, en raison des comportements d'adultes relevés et de l'observation d'un juvénile volant le 15 août.

Ces données démontrent l'intérêt majeur de ces deux sites dans la conservation de ces espèces.

DISCUSSION

À propos des nidifications historiques

La Marouette de Baillon demeure nicheuse en Brenne, bien que son abondance se soit vraisemblablement réduite depuis les premiers témoignages rapportés par MERCIER-GÉNÉTOUX, puis par MARTIN & ROLLINAT à la fin du XIX^e siècle. Les sources anciennes étant essentiellement qualitatives, aucun élément quantitatif ne permet toutefois d'établir une comparaison objective entre la situation historique et l'état de conservation actuel de l'espèce dans la région.

Les manuscrits de Jean MERCIER-GÉNÉTOUX, relatifs à la provenance des spécimens conservés, permettent néanmoins d'attester sans ambiguïté de la présence de la Marouette de Baillon en Brenne dès le XIX^e siècle, et ce malgré les confusions de détermination alors fréquentes entre la Marouette poussin et la Marouette de Baillon. Les écrits de MARTIN & ROLLINAT confirment cette

présence et apportent des éléments supplémentaires sur le statut de l'espèce à la fin du XIX^e siècle, en la décrivant comme régulièrement présente et nicheuse dans les marais de la Brenne.

Les dates de retour mentionnées par MARTIN & ROLLINAT apparaissent toutefois relativement précoces. À la lumière des données contemporaines recueillies entre 2005 et 2025, la date la plus avancée de mention de l'espèce en Brenne est le 18 avril. Néanmoins, la phénologie de la migration prénuptiale à l'échelle nationale s'étend de la mi-mars à la fin mai. Il ne peut donc être exclu que certaines observations anciennes aient ponctuellement inclus des confusions avec la Marouette poussin, dont la migration printanière est généralement plus précoce. En revanche, les descriptions détaillées des œufs et des nids fournies par les auteurs anciens concordent étroitement avec les caractéristiques connues de la Marouette de Baillon et renforcent l'attribution spécifique.

La découverte d'une ponte par Jacques DE CHAVIGNY en 1927 à l'étang du Gabriau, sur la commune de Lingé, constitue par ailleurs une preuve matérielle de la reproduction de l'espèce en Brenne au début du XX^e siècle. Ses dimensions (29 × 20,5 mm) correspondent aux plages de variation rapportées par GÉROUDET (1994) pour la Marouette de Baillon (25,7-31,5 × 18,3-22 mm). De plus, l'aspect général de l'œuf est conforme à la description fournie par TAYLOR & VAN PERLO (1998) : forme ovale à elliptique, « coquille lisse et brillante, chamois ou jaune-chamois ou olive pâle ou brun olive pâle à brun olive foncé. Parfois sans marques, mais généralement fortement marquées de courtes mouchetures et stries brun foncé, parfois également jaunes ou avec un fond lilas ».

À propos des données contemporaines

Bien qu'une reproduction ait probablement eu lieu en Brenne en 2005, les observations réalisées en 2024 constituent les premières preuves formelles de nidification avérée de la Marouette de Baillon dans la région depuis 1958. La mise en évidence de deux couples nicheurs en 2024 sur le site de Bellebouche revêt à ce titre un caractère particulièrement remarquable.

Les données collectées les 2 et 3 août 2024 suggèrent en effet l'existence d'au moins deux familles

distinctes. Cette interprétation repose, d'une part, sur la distance spatiale séparant les observations de juvéniles effectuées à un jour d'intervalle et, d'autre part, sur les différences marquées de développement entre les individus observés. Le juvénile contacté le 3 août présentait l'ensemble de ses plumes de contour, bien que la croissance des rémiges ne fût pas encore achevée, tandis que celui observé le 2 août entamait sa première mue post-juvénile, avec l'apparition des premières tectrices, tout en conservant une part importante de duvet, lui conférant un aspect nettement plus sombre. Chez la Marouette de Baillon, l'incubation débute dès la ponte du premier œuf, la taille des pontes variant généralement de six à huit œufs, avec des extrêmes de quatre à onze œufs (SNOW & PERRINS, 1998). Même en considérant l'hypothèse de poussins issus des extrêmes d'une même ponte, l'écart d'âge observé apparaît trop important pour rattacher ces deux juvéniles à une seule nichée. Par ailleurs, jusqu'à trois mâles chanteurs ont été entendus simultanément à Bellebouche, suggérant la présence potentielle d'un nombre équivalent de couples niches.

L'effectif estimé 5-6 mâles chanteurs cantonnés en Brenne en 2025, issu de l'étude en cours, représente l'abondance maximale documentée en Brenne depuis les travaux menés par GUICHARD en 1958. L'espèce demeure notamment présente sur l'étang de Beauregard, où sa nidification a été prouvée en 2025. La nidification de la Marouette de Baillon sur ce site avait déjà été attestée cette année-là par la découverte de plusieurs nids et pontes en 1958. Entre-temps, ce site a cependant subi d'importantes modifications, en particulier en 1982, avec la mise à feu de la roselière et, surtout, le démottage des touradons de laïches (TROTIGNON, 2019).

Plus largement, la Brenne a connu des transformations majeures depuis la fin du XIX^e siècle, et plus particulièrement durant la seconde moitié du XX^e siècle, en lien avec l'évolution des pratiques piscicoles ou l'introduction d'espèces allogènes. Les étangs ont alors fait l'objet d'un véritable « remembrement », entraînant la destruction ou la simplification de nombreux habitats palustres, notamment par le démottage des cariçaies et le faucardage des végétations aquatiques. Ces pratiques se sont accompagnées

d'une intensification de la pisciculture (augmentation du chargement en poissons de fond, apports azotés, chaulage des végétations après assec), ainsi que de l'arrivée ou de l'expansion d'espèces allogènes, telles que le Ragondin *Myocastor coypus*, puis plus récemment l'Écrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii*. L'ensemble de ces facteurs a profondément modifié les faciès de végétation des étangs de la Brenne, conduisant à la disparition ou au recul de nombreux habitats de nidification potentiels.

Les habitats occupés en Brenne convergent avec ceux décrits dans la littérature. D'après SEIFERT *et al.* (2018), une corrélation négative est observée avec les formations végétales dominées par des espèces de grande taille et à texture rigide. Ces résultats concordent avec les observations menées en Europe, selon lesquelles la Marouette de Baillon privilégie les habitats composés de formations herbacées et tend à éviter les peuplements denses à *Phragmites australis* et *Typha*. (NOLL, 1924; SZABÓ, 1970). L'espèce semble ainsi sélectionner ses habitats en fonction de leur structure végétale plutôt que de leur composition spécifique.

On observe une augmentation du nombre de mâles chanteurs de Marouette de Baillon recensés en France, y compris en Brenne. Cette évolution, malgré de fortes variations interannuelles, semble devoir être interprétée avec prudence. Elle reflète vraisemblablement en grande partie une amélioration de la détectabilité de l'espèce, liée à une meilleure connaissance de ses vocalisations, à un intérêt croissant des observateurs pour sa recherche, ainsi qu'à la démocratisation récente des méthodes de prospection bioacoustique, particulièrement adaptées à l'étude de cette espèce discrète et à activité nocturne.

Toutefois, cette augmentation apparente ne saurait être attribuée exclusivement à un biais d'observation. Des phénomènes de redistribution spatiale des populations pourraient également intervenir, en lien avec les contraintes climatiques croissantes et la fréquence accrue des déficits hydriques affectant les zones humides situées en Afrique sur la péninsule Ibérique. Ces conditions pourraient favoriser des déplacements temporaires ou récurrents vers des régions plus septentrionales, offrant des habitats momentanément plus favorables à la reproduction.

À propos des implications pour la gestion

La mise en œuvre d'une étude ciblée sur les marouettes en Brenne, intégrant l'analyse des habitats préférentiels et des déterminants de leur présence, apparaît indispensable afin d'orienter et d'anticiper des actions de gestion conservatoire sur les sites d'importance pour ces espèces dans la région.

Les données récentes de nidification probable et avérée recueillies en Brenne en 2024 et 2025 mettent en évidence le rôle déterminant de la gestion hydraulique et de la dynamique des végétations palustres dans la disponibilité des habitats favorables à la Marouette de Baillon. Les deux sites de reproduction documentés présentent en effet des caractéristiques convergentes : une mise en assec intervenue à n-1 ou n-2, des niveaux d'eau printaniers élevés et relativement stables, de l'ordre de 20 à 40 cm sur les sites de nidification, ainsi que la présence de formations héliophytiques hétérogènes, dominées par des cariçaies à *Carex* et ou de roselières basses et hétérogènes à *Phalaris arundinacea*, *Phragmites australis* et *Schoenoplectus lacustris*. Dans les deux cas, les habitats avaient fait l'objet de travaux de restauration (broyage avec export de biomasse), générant des habitats palustres « jeunes », une mosaïque structurale diversifiée et des zones de circulation (clairières, corridors) favorables aux déplacements des rallidés.



PHOTO 6.— Habitat de nidification de la Marouette de Baillon en Brenne en 2024. L'emplacement du nid découvert est matérialisé par un point rouge. Photo Quentin GIRAUD.

Nesting habitat of the Baillon's Crake in Brenne in 2024. The location of the discovered nest is marked by a red dot.

La morphologie de la Marouette de Baillon est étroitement adaptée à l'exploitation d'habitats à végétation dense, tels que les marais, les plaines et prairies inondées, les pâtures humides ainsi que certaines cultures irriguées (TAYLOR & VAN PERLO, 1998). Les niveaux d'eau associés à ces habitats sont généralement faibles : s'ils peuvent exceptionnellement atteindre 30 cm (TAYLOR, 1987), ils se situent le plus souvent entre 10 et 15 cm (NOLL, 1924; KOSHELEV, 1994).

Des opérations de restauration combinant une mise en assec et un export de biomasse semblent ainsi créer des conditions propices à l'installation de l'espèce, sous réserve de la réponse des communautés végétales après assec ou restauration. À l'inverse, des asssecs estivaux précoces ou des variations brutales du niveau d'eau apparaissent comme des facteurs susceptibles de compromettre le succès reproducteur, en accroissant la vulnérabilité des nids et des nichées face aux prédateurs terrestres et en réduisant la disponibilité des ressources alimentaires. Ces éléments plaident en faveur du maintien, à l'échelle de la Brenne, d'un réseau fonctionnel d'étangs présentant des stades de maturité de végétation contrastés, garantissant dans le temps une disponibilité régulière de sites de nidification potentiels.

À propos du rôle de la Brenne dans la conservation

Le nombre restreint de mâles chanteurs recensés en Brenne en 2025 illustre le caractère nomade et opportuniste de la Marouette de Baillon. En effet, malgré des conditions de remplissage des étangs globalement comparables à celles observées en 2024 et une pression de prospection nettement accrue en 2025, les effectifs détectés demeurent sensiblement similaires (cinq mâles chanteurs en 2024). Cette stabilité apparente contraste avec la situation observée dans certaines régions d'Europe méridionale. En Espagne, plusieurs zones humides ont connu en 2025 des niveaux de remplissage exceptionnels, inédits depuis une quin-

zaine d'années, et la population de Marouette de Baillon à Doñana y a été estimée à environ 1000 couples, quand à peine quelques dizaines de couples sont estimés certaines années (BURGAS, *comm. pers.*).

Les données contemporaines de reproduction de la Marouette de Baillon en Brenne s'inscrivent ainsi dans un contexte plus large de recrudescence des observations en Europe occidentale. À grande échelle, cette dynamique pourrait traduire une redistribution spatiale des populations à l'échelle du Paléarctique occidental, étroitement liée aux variations interannuelles des conditions hydrologiques. Les zones humides du bassin méditerranéen, et en particulier celles de la péninsule Ibérique, sont en effet soumises à une intensification des épisodes de sécheresse estivale, qui conditionnent directement la disponibilité et la pérennité des habitats utilisables par l'espèce en période de reproduction.

Dans ce contexte, les zones humides continentales d'Europe occidentale, telles que la Brenne, pourraient jouer un rôle croissant en tant que sites de reproduction opportunistes pour une espèce caractérisée par un fort nomadisme et une plasticité écologique. Les observations répétées de mâles chanteurs, ainsi que les nidifications récentes avérées, suggèrent que la Brenne pourrait fonctionner comme un territoire de repli temporaire ou s'inscrire dans une dynamique de type métapopulationnel, en complément ou en substitution ponctuelle des sites de reproduction de la péninsule Ibérique notamment. La plasticité écologique des rallidés, qui leur permet d'exploiter les habitats de reproduction de manière opportuniste, en fonction de leur apparition spatio-temporelle (TAYLOR & VAN PERLO, 1998), combinée à l'imprévisibilité de la disponibilité des habitats et au caractère potentiellement irruptif de la stratégie migratoire de la Marouette de Baillon, rend vraisemblable chez cette espèce un fonctionnement de reproduction nomade et opportuniste.

Par ailleurs, les populations d'Afrique de l'ouest et d'Europe méridionale pourraient constituer des populations sources dynamiques pour les autres zones humides d'Europe, comme la Brenne. Celles-ci seraient susceptibles d'être alimentées par ces populations, lors de phases de dispersions,

en fonction de la saisonnalité des régimes de précipitations et des conditions hydriques variant d'une année sur l'autre. Dans cette hypothèse, la Brenne, par la richesse, la diversité et la dynamique de ses zones humides favorables, pourrait constituer un territoire clé pour la persistance et la résilience des populations de Marouette de Baillon en Europe occidentale.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, la Marouette de Baillon apparaît comme une espèce historiquement bien implantée en Brenne, où elle était décrite comme un nicheur régulier, voire commun, à la fin du XIX^e siècle. L'analyse critique des sources anciennes, complétée par la réévaluation des données du XX^e siècle, semble mettre en évidence un déclin marqué de l'espèce au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, concomitant aux profondes transformations qu'ont subies les étangs de Brenne à cette époque.

Après plusieurs décennies marquées par des contacts sporadiques et des nidifications seulement probables, la découverte de nidifications avérées en Brenne en 2024 et 2025 constitue un fait majeur à l'échelle régionale et nationale. Ces reproductions, documentées confirment que la Brenne conserve ponctuellement des conditions favorables à l'installation et à la reproduction de la Marouette de Baillon. Les sites concernés partagent des caractéristiques communes, notamment une gestion hydraulique adaptée, des niveaux d'eau modérés et relativement stables, ainsi que des formations palustres jeunes, peu structurées et hétérogènes, issues de dynamiques post-assec ou de travaux de restauration.

Au regard de ses exigences écologiques et de son comportement discret, la Marouette de Baillon apparaît vraisemblablement nicheuse de manière plus régulière que ne le suggèrent les seules données disponibles. Sa faible détectabilité, liée à des mœurs essentiellement nocturnes et à l'occupation d'habitats palustres denses, contribue probablement à une sous-estimation de sa présence réelle. La découverte récente d'une population nicheuse au marais d'Orx (CAZABAN & LESCLAUX, 2024), installée sur des tapis flottants de Jussie à grandes fleurs *Ludwigia grandiflora*, il-

lustre la plasticité de l'espèce vis-à-vis de la composition floristique de son habitat, celui-ci semblant davantage déterminé par sa structure que par la nature précise des communautés végétales.

Les prospections menées en 2024 et le programme de suivi bioacoustique mis en œuvre en 2025 ont permis de préciser le statut actuel de l'espèce en Brenne, avec la présence régulière mais numériquement limitée de mâles chanteurs cantonnés. Les fluctuations de populations chez cette espèce soulignent l'importance de répéter ces suivis dans le temps. Les évolutions récentes des méthodes d'acquisition de données, en particulier le recours croissant à la bioacoustique pour la prospection des rallidés, ouvrent des perspectives prometteuses pour l'amélioration des connaissances et contribuent, au moins en partie, à expliquer l'augmentation récente du nombre de données de Marouette de Baillon en Europe occidentale. Le développement de méthodes complémentaires, passives et peu intrusives, telles que le piégeage photographique, pourrait faciliter la détection des poussins et fournir des preuves supplémentaires de nidification, même si les essais menés en Brenne montrent que ces approches restent assez aléatoires.

À une échelle plus large, les données présentées s'inscrivent dans un contexte de recrudescence récente des contacts de Marouette de Baillon en France, et ailleurs en Europe (Belgique, Pays-Bas...). Elles sont compatibles avec l'hypothèse d'un fonctionnement reposant sur une forte plasticité écologique, un nomadisme reproducteur et des déplacements opportunistes, en réponse à la variabilité spatio-temporelle des habitats humides. Dans un contexte de réchauffement climatique, qui affecte la ressource en eau et donc la surface en habitats disponibles, notamment en Afrique et au sud de l'Europe, pourrait expliquer des dispersions plus fréquentes d'adultes vers des territoires plus septentrionaux où la disponibilité en zones humides avec des niveaux d'eau favorables serait plus importante. Dans ce cadre, la Brenne pourrait jouer un rôle de territoire d'accueil ponctuel, voire de zone de repli temporaire, au sein d'une dynamique de redistribution des populations.

La Brenne accueille par ailleurs de façon quasi annuelle des mâles chanteurs de Marouette

ponctuée, de Marouette poussin et de Marouette de Baillon, trois espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'Annexe I de la directive « Oiseaux » (2009/147/CE) et présentant un statut de conservation particulièrement défavorable, tant à l'échelle nationale que régionale. Au regard de la disponibilité en zones humides potentiellement favorables à leur nidification et de leur forte valeur patrimoniale, la mise en place d'un programme structuré d'acquisition de connaissances apparaît indispensable. Ceux-ci constituent un préalable essentiel à l'identification et à la hiérarchisation des sites à enjeux, ainsi qu'à la définition d'actions de gestion et de conservation adaptées.

Dans un contexte de changements globaux affectant la dynamique hydrologique des zones humides, la Brenne pourrait ainsi jouer un rôle croissant comme territoire refuge et zone de reproduction opportuniste pour ces rallidés spécialisés. Le programme pluriannuel d'étude des marouettes engagé en Brenne depuis 2025, et prévu au moins jusqu'en 2027, constitue à ce titre une étape essentielle pour améliorer les connaissances, identifier les sites prioritaires pour la conservation et orienter de futures actions de restauration et de gestion des habitats palustres. À terme, l'intégration de ces résultats dans une réflexion plus large à l'échelle nationale voire européenne pourrait contribuer à une meilleure prise en compte de la Marouette de Baillon et des autres marouettes dans les stratégies de conservation des zones humides continentales. ●

REMERCIEMENTS

À Tristan DEJST (stagiaire de Master 2) et Brice ROGGEY, et aux autres membres de l'équipe de Chérine pour leur aide au déploiement de l'étude sur le terrain : Laura BEAU, François CLÉMENT, Jérémy COIGNET, Nicolas GAUTHIER, Nathan MOUTARDIER, Thibaut MICHEL. À Théo MATIGNON, pour l'assurance de la logistique sur la Réserve Naturelle Régionale Terres et étangs de Brenne, Massé, Foucault. À Jean-Louis CAMUS, Maire de Mézières-en-Brenne, pour sa confiance et les autorisations délivrées pour les suivis à Bellebouché. À Jacques TROTIGNON et Joël DEBERGE, pour le relais des données historiques et aux partages de connaissances. À Albert BURGAS, pour la transmissions des informations

sur la nidification de la Marouette de Baillon en Espagne. À Juliette MOULIN, pour la mise en accès des manuscrits de la collection MERCIER-GÉNÉTOUX. À l'ensemble des personnes ressources contactées dans le cadre de ces observations (Frédéric CAZABAN, Paul COIFFARD et Stanislas WROZA notamment). À la DREAL Centre-Val de Loire et au WWF France, pour le financement de l'étude démarrée en 2025.

BIBLIOGRAPHIE

- BIRDLIFE INTERNATIONAL 2004.– *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Conservation Series n° 12, Cambridge, 374 p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL 2025.– Species factsheet: Baillon's Crake *Zapornia pusilla*. Consulté le 20 décembre 2025 sur datazone.birdlife.org.
- CAZABAN (F.) & LESCLAUX (P.) 2024.– Présence de la Marouette de Baillon *Zapornia pusilla* dans le marais d'Orx (Landes). *Ornithos*, 31(6) : 319-328.
- DIES (J.I.) & DIES (B.) 2003.– Polluela chica *Porzana pusilla*. In MARTÍ (R.) & DEL MORAL (J.-C.) (éds), *Atlas de las Aves Reproductoras de España*. Dirección General de Conservación de la Naturaleza - SEO/BirdLife, Madrid : 124-125.
- DUBOIS (P.J.), LE MARÉCHAL (P.), OLIOSSO (G.) & YÉSOU (P.) 2008.– *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris, 560 p.
- DUBOIS (P.J.), WROZA (S.), DOURIN (J.-L.), TROFFIGUÉ (A.) & MONTFORT (D.) 2020.– Nidification probable de la Marouette de Baillon *Porzana pusilla* en Brière en 2019. *Ornithos*, 27(3) : 137-145.
- DUQUET (M.) & TOUZÉ (H.) 2024.– Les nouvelles ornithologiques françaises en images (mai-septembre 2024). *Ornithos*, 31(5) : 304.
- GÉROUDET (P.) 1994.– *Grands échassiers, gallinacés, râles d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris.
- GLUTZ VON BLOTZHEIM (U.N.), BAUER (K.M.) & BEZZEL (E.) 1994.– *Handbuch der Vögel Mitteleuropas*, vol. 5. Aula Verlag, Wiesbaden.
- ISENMANN (P.) 1993.– *Oiseaux de Camargue*. Société d'Études Ornithologiques, Brunoy.
- ISSA (N.) & COMMECY (X.) 2015.– Marouette de Baillon. In ISSA (N.) & MULLER (Y.) (coord.), *Atlas des oiseaux de France métropolitaine*. LPO / SEOF / MNHN, Delachaux & Niestlé, Paris.
- JORIS (A.) 2020.– Découverte d'un nid de Marouette de Baillon *Porzana pusilla* dans l'Aude en 2020. *Ornithos*, 27(6) : 393-396.
- KAYSER (Y.), COHEZ (D.) & PINEAU (O.) 2006.– Un nid de Marouette de Baillon *Porzana pusilla* découvert en Camargue en 2003. *Ornithos*, 13(6) : 382-383.
- KAYSER (Y.), PAEPAGEAY (B.) & CHN 2014.– Les oiseaux rares en France en 2013. 30 rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos*, 21(2) : 65-107.
- KAYSER (Y.), VERNEAU (A.) & CHN 2015.– Les oiseaux rares en France en 2014. 31^e rapport du Comité d'Homologation National. *Ornithos*, 22(3) : 113-145.
- KOSHELEV (A.I.) 1994.– Baillon's Crake *Porzana pusilla*. In TUCKER (G.M.) & HEATH (M.F.) (éds), *Birds in Europe: their conservation status*. BirdLife International, Cambridge (BirdLife Conservation Series n° 3).
- LLANDRES (C.) & URDIALES (C.) 1991.– *Las Aves de Doñana*. Lynx Edicions, Barcelona.
- MAKATSCH (W.) 1974.– *Die Eier der Vögel Europas*. Neumann Verlag, Leipzig.
- MARTIN (R.) & ROLLINAT (R.) 1894.– *Vertébrés sauvages du département de l'Indre*. Société d'éditions scientifiques, Paris.
- MAYAUD (N.) 1936.– *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Paris, 211 p.
- MUÑOZ (J.D.) 2007.– Las polluelas en las Marismas del Guadalquivir. *Quercus*, 253 : 22-26.
- NOLL (H.) 1924.– *Sumpfvogelleben. Eine Studie über die Vogelwelt des Linthriedes*, Schweiz. Deutscher Verlag für Jugend und Volk, Wien-Leipzig-New York.
- RAVEL (J.) 1972.– Nidification de deux marouettes *Porzana pusilla* et *Porzana parva* en Creuse. *Nos Oiseaux*, 31 : 192-195.
- SEIFERT (N.) 2015.– *The ecology of the Baillon's Crake: habitat, seasonal dynamics and population connectivity in West Africa*. Thèse de doctorat, 171 p.
- SEIFERT (N.), BECKER (P.) & FLADE (M.) 2012.– Breeding in a postulated wintering site: first evidence for the breeding of Baillon's Crake *Porzana pusilla* in Senegambia. *Ostrich*, 83(2) : 79-84.
- SEIFERT (N.), FLADE (M.), BECKER (P.) & KOSHELEV (A.I.) 2017.– Nomadic breeding and connectivity in Baillon's Crake. *Journal of Ornithology*, 158 : 1-14.
- SEIFERT (N.), TEGETMEYER (C.) & SCHMITZ ORNÉS (A.) 2018.– Habitat selection, home range and population size of Baillon's Crake *Zapornia pusilla* in the Senegal Delta, north-west Senegal. *Bird Conservation International*, 28 : 38-58.
- SNOW (D.W.) & PERRINS (C.M.) 1998.– *The Birds of the Western Palearctic - concise edition*. Oxford University Press.
- SZABÓ (L.V.) 1970.– Vergleichende Untersuchungen der Brutverhältnisse der drei *Porzana*-Arten in Ungarn. *Aquila*, 76/77 : 73-113.
- TAYLOR (B.) 1987.– Water depth selection in rails. *Wildfowl*, 38 : 113-121.
- TAYLOR (B.) & VAN PERLO (B.) 1998.– *Rails*. Pica Press.
- TROTIGNON (J.) 1980.– *En sursis: les oiseaux de la Brenne. Sauver une population d'oiseaux nicheurs unique en France*. Chérine.
- TROTIGNON (J.) 2019.– *Une autre idée de la Brenne*. Chérine.